

Droit international privé

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Droit international privé / Bernard Audit, Louis d'Avout

Auteur(s) : Audit, Bernard (1942-....) juriste

Autre(s) auteur(s) : Avout, Louis d' (1978-....)

Mention d'édition : Septième édition refondue

Editeur, producteur : Paris : Economica, impr. 2013, cop. 2013

Description matérielle : 1 vol. (XI-1140 p.) ; 24 cm

Collection : Corpus Droit privé

ISBN : 978-2-7178-6599-8

EAN : 9782717865998

Appartient à la collection : Corpus. Droit privé 1631-9532

Classification décimale Dewey : 340.909 44

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Le droit international privé embrasse l'ensemble des relations entre les particuliers (personnes physiques et morales), d'ordre économique ou personnel, qui se nouent au travers des frontières. Traditionnellement réputée pour la réflexion théorique que suscite son objet principal, les conflits de lois dans l'espace, la discipline a également acquis à l'époque contemporaine une importance pratique à la mesure du développement des échanges internationaux de toute nature. L'ouvrage traite donc de la détermination du droit applicable à une situation internationale et du règlement des litiges qui peuvent en naître. Dans la partie introductive sont présentées les sources de la matière ainsi que les notions fondamentales concernant le droit de la nationalité et le statut des étrangers. La partie générale de l'ouvrage traite des principes généraux de solution des conflits de lois et du contentieux international devant les tribunaux étatiques, ou conflit de juridictions (compétence internationale des tribunaux nationaux, aspects spécifiques de la procédure dans les litiges internationaux, reconnaissance et exécution des jugements étrangers). La partie spéciale développe l'application des

règles précédentes dans les différentes branches du droit privé, successivement les relations extra-patrimoniales (personnes et rapports de famille), patrimoniales (biens, délits, contrats, régimes matrimoniaux, successions) et d'affaires. En ce qui concerne ces dernières, dans cette édition partiellement refondue ont été étoffés les développements concernant l'activité internationale des sociétés et les procédures internationales d'insolvabilité, et introduit le règlement des litiges par arbitrage. L'ouvrage est à jour de l'évolution des sources de la matière, marquée par le recul du droit commun français traditionnel, entièrement ou partiellement remplacé en différents domaines par des règlements européens (obligations contractuelles et extra-contractuelles, obligations alimentaires, divorce, successions), sans préjudice des conventions internationales multilatérales en vigueur en France (Conventions de La Haye, principalement)"

Sujet - Nom commun : Droit international privé -- France -- Manuels d'enseignement supérieur